



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 19 mars 2018

Présidence : Monsieur Cédric Barde

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,
Vu le préavis de la Municipalité n° 18/2018 du 12 février 2018,
Où le rapport de la commission ad hoc
Où le rapport de la commission gestion et finances

DECIDE :

1. **d'autoriser** la Municipalité à réaliser ces travaux sous réserve de l'acceptation de ces derniers par le Conseil Communal de Montanaire ;
2. **de lui octroyer** à cet effet un crédit de CHF 90'000.-
3. **d'amortir** l'investissement net de CHF 90'000.- sur une durée de 5 ans, à raison de CHF 18'000.- par année dès le budget 2019

Ainsi délibéré en séance du 19 mars 2018

Le président :

Cédric Barde



La secrétaire :

Mical Waeber